

n° 8
5 juin 2018

Viticulture

À retenir cette semaine

Stade début à fin floraison
Taches d'oïdium sur 3 parcelles (2 dans l'Allier 1 dans le Puy-de-Dôme)
Premières taches de mildiou et black rot observées
Présence faible de larves de cicadelles vertes
Toutes premières larves de cicadelles de la flavescence observées

BSV réalisé en fonction des observations de la situation sanitaire des vignobles à partir des données des vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne-Rhône-Alpes. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations. Cette année, le réseau comprend 38 parcelles

Données du réseau

22 parcelles renseignées, 16 dans le vignoble de Saint-Pourçain, 6 dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

Le jeudi 31 mai, un violent orage de grêle à Saulcet (03) a occasionné localement de forts dégâts pouvant atteindre 80 % de perte sur certaines parcelles.



Stades phénologiques



Toutes les vignes sont maintenant en cours de floraison.

Selon les cépages et la précocité, cela va de quelques capuchons floraux tombés, à près de 80 %. Il reste à souhaiter que la semaine orageuse que nous vivons ne gêne pas la nouaison, et ne provoque pas de coulure.

Prévisions météo

Le temps orageux se maintient au moins jusqu'à mardi prochain, avec peut-être cependant un temps plus calme vendredi. Il est donc difficile de prévoir les quantités d'eau cela pouvant varier beaucoup par secteur.



Situation sanitaire

Cicadelles vertes



Les larves de cicadelles vertes sont observées sur 16 parcelles sur les 22 renseignées cette semaine. Leur nombre est toujours faible, au maximum 16 larves pour 100 feuilles.

Rappel : le seuil de nuisibilité – très sécuritaire - est fixé à 100 larves pour 100 feuilles.

Différenciation entre les larves de cicadelles vertes et celles de cicadelles de la FD :

	Larve de cicadelle verte	Larve de cicadelle de la flavescence dorée
couleur	Vertes à blanc rosé	blanches
forme	« cylindrique »	Pointues à l'extrémité de l'abdomen
déplacement	En crabe	sautent

Larves de cicadelles vertes



Larves de cicadelles de la flavescence dorée

Cicadelles de la flavescence dorée

Les premières larves de cicadelles de la flavescence dorée sont désormais bien visibles. Elles sont peu nombreuses, quelques larves pour 100 feuilles au maximum. Rappel : les larves ne sont pas dangereuses en soit. Elles acquièrent la maladie quand, pour se nourrir, elles piquent un cep atteint par la Flavescence Dorée. Elles la transmettent ensuite en se nourrissant sur d'autres ceps.



Leur présence atteste seulement que la dissémination de la maladie est possible si celle-ci venait à apparaître dans le vignoble. Il faut donc prospecter pour détecter au plus tôt la présence de ceps malades et limiter l'expansion de la Flavescence Dorée.

Tordeuses de la grappe

De rares individus sont encore piégés, mais le vol est maintenant terminé. Les premiers glomérules sont observés sur 3 parcelles, et en nombre très faible, au maximum 6 pour 100 grappes. Le seuil de nuisibilité est fixé à 50 glomérules pour 100 grappes. Ce seuil est à nuancer selon la charge en grappes.



À gauche le glomérule intact, et à droite, le même glomérule ouvert. On peut voir la larve qui a créé le glomérule à l'intérieur



Situation sanitaire

Mildiou



Le risque modélisé remonte fortement avec l'importance des pluies, il est maintenant élevé. Cependant on n'observe que très peu de symptômes au vignoble. La vigne est actuellement à un stade de forte sensibilité, il faut donc rester très vigilant.



Tache de mildiou facies « tache d'huile » en face supérieure de la feuille

Tache de mildiou en face inférieure : les sporulations sont bien visibles



Oïdium



De l'oïdium a été détecté sur 3 parcelles, 2 de chardonnay à historique et une parcelle de pinot. Les conditions météorologiques ne lui sont donc pas si défavorables !

La floraison est une période de forte sensibilité de la vigne. A ce stade, les symptômes sont difficilement visibles, mais peuvent causer de forts dégâts. Lorsqu'ils seront facilement visibles, il sera alors beaucoup plus difficile de lutter contre l'oïdium.

Il est donc très important que de surveiller ses parcelles, surtout les chardonnay et les parcelles à historique.

Symptôme d'oïdium précoce



Repiquage d'oïdium : la feuille est couverte de nombreuses taches



Black rot



Une tache de black rot a été observée sur une seconde parcelle (St Georges, 63), mais les sorties sont faibles (quelques taches sur un seul cep).

Malgré des conditions climatiques favorables, le risque reste relativement faible du fait que l'on ne soit pas un secteur à historique.

Soyez cependant vigilants.



Tache de black rot facies « café au lait »



Tache de black rot typique, avec le liseré plus foncé et les points noirs (pycnides) au centre

Botrytis

Quelques symptômes de botrytis sont observés, mais restent peu fréquents. Il s'agit de taches sur feuilles et sur rafles. Les symptômes sur feuilles n'ont pas d'importance car ils n'ont pas de lien avec les futurs symptômes sur grappes.

Quant à ceux sur rafles, nommés aussi pourriture pédonculaire, ils ont un impact direct sur la production car les boutons floraux ou les baies situés en aval sont détruits.



Pourriture pédonculaire



Botrytis sur feuille

Vu au vignoble



Ponte de chrysope. La larve est un auxiliaire, et dévore acariens, araignées rouges, thrips ...
C'est donc une bonne nouvelle si vous en voyez !

Méligèthes en train de se nourrir de pollen.
C'est un insecte totalement anodin pour la vigne



Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.
<http://viticulture.ecophytopic.fr/viticulture>

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François ROUDILLON - froudillon@allier.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : Véronique SARROT - vsarrot@allier.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT